

# AFER EUROCROISSANCE

Support du contrat collectif d'assurance vie multisupport Afer



Reporting au 31 mars 2022

## COMMENTAIRE DE MARCHÉ

Après une année 2021 exceptionnelle, les actions ont nettement corrigé sur le premier trimestre 2022. Cette correction a été provoquée tout d'abord par la perspective d'un resserrement de la politique monétaire américaine plus rapide que prévu puis par le déclenchement de la guerre en Ukraine fin février. Les actions européennes ont particulièrement souffert en raison de la dépendance du Vieux Continent aux matières premières importées de Russie et d'Ukraine (énergie et céréales).

Sur les marchés obligataires, l'incertitude autour de l'ampleur des hausses des taux et l'accélération de l'inflation dans un contexte de flambée des cours des matières premières (pétrole, gaz, produits agricoles) a engendré une remontée des taux longs des deux côtés de l'Atlantique.

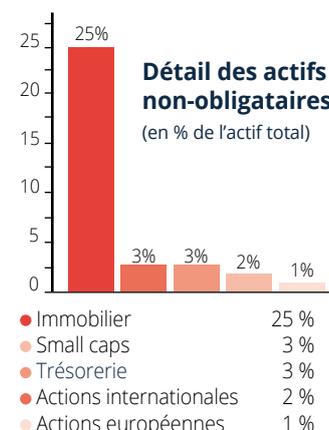
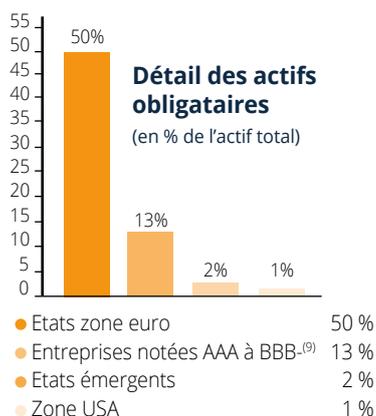
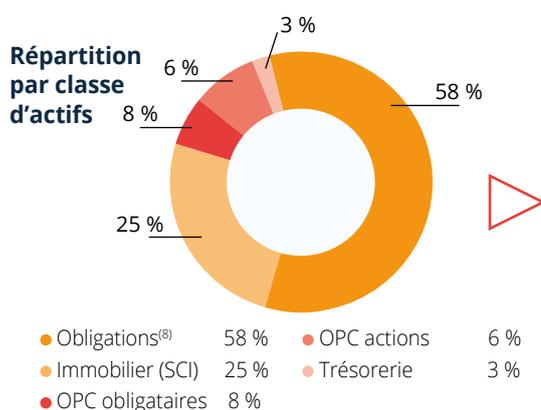
Le rendement des Bons du Trésor américain à 10 ans a testé fin mars la barre des 2,5% pour la première fois depuis avril 2019. La Réserve fédérale a confirmé sa volonté de combattre une forte inflation attisée par la flambée des matières premières. Jugeant l'économie américaine suffisamment robuste, la banque centrale a ainsi débuté un nouveau cycle haussier des taux directeurs pour la première fois depuis 2018 après les avoir maintenus pendant deux ans entre 0 et 0,25%. De son côté, la Banque centrale européenne s'est montrée davantage déterminée à lutter contre le choc inflationniste causé par la guerre en Ukraine, ouvrant ainsi la voie à un premier relèvement de ses taux directeurs en fin d'année. Le taux à 10 ans allemand est repassé pour la première fois depuis 2019 en territoire positif.

Commentaire achevé de rédiger le 11 avril 2022 par Abeille Asset Management.

Baromètre des marchés	
Performance du 31/03/2021 au 30/03/2022	
Performance de l'Eurostoxx50 <sup>(1)</sup> dividendes nets réinvestis	+2,96 % <sup>(6)</sup>
Performance du CAC40 <sup>(2)</sup> dividendes nets réinvestis	+13,00 % <sup>(6)</sup>
Performance de l'Euro MTS 10-15 ans <sup>(3)</sup>	-9,22 % <sup>(6)</sup>
Performance de l'Eonia <sup>(4)</sup> capitalisé	-0,49 % <sup>(6)</sup>
Niveaux de taux au 30/03/2022	
Taux Eonia	-0,505 % <sup>(5)</sup>
Taux Tec 10 ans <sup>(5)</sup>	+1,060 % <sup>(7)</sup>
Taux Tec 20 ans	+1,340 % <sup>(7)</sup>
Taux Tec 30 ans	+1,470 % <sup>(7)</sup>

Les performances passées ne présument pas des performances futures.

## COMPOSITION DU SUPPORT AFER EUROCROISSANCE AU 31/03/2022



## COMMENTAIRE DE GESTION

La performance d'Afer Eurocroissance au 1<sup>er</sup> trimestre 2022 a été négative. Cela fait suite à l'agitation qu'ont connu les marchés financiers en 2022: hausse de l'inflation, hausse des taux et conflit ukrainien. La diversification a permis de limiter la perte globale de ce trimestre. L'immobilier a notamment montré une forte résilience avec une performance de l'ordre de 8% et une contribution de l'ordre de 2% à la performance globale.

La diversification taux-action habituellement très résiliente n'a pas eu son comportement passé. La faute est à chercher dans l'inflation qui chamboule les schémas établis. Ainsi les taux fixes ont affiché une performance de l'ordre de -6% tandis que les actions ont affiché une performance de l'ordre de -6%. Seul le capital risque a délivré une performance positive de l'ordre de 7%. Le tout a délivré une contribution de l'ordre de -4%.

Enfin, la diversification via la dette à haut rendement, la dette émergente et les convertibles ont eu une performance négative contribuant à une perte de 0,5% sur la performance globale.

En terme de positionnement, nous sommes restés sous-pondérés sur les obligations à taux fixe tout au long du trimestre tandis que nous étions surpondérés sur l'immobilier. Cela a contribué positivement à la performance mais n'a pas suffi à compenser des marchés orientés à la baisse.

Pour les trimestres à venir, nous restons prudents : les banques centrales souhaitent normaliser leur bilan et cela va probablement impacter les marchés financiers.

Commentaire achevé de rédiger le 11 avril 2022 par Abeille Asset Management.

(1) L'Eurostoxx 50 est un indice boursier constitué de 50 sociétés européennes les plus représentatives des pays de la zone euro. (2) Le CAC 40 est un indice boursier constitué de 40 sociétés sélectionnées parmi les 100 plus importantes capitalisations boursières cotées à la Bourse de Paris. (3) L'Euro MTS 10-15 ans est un indice représentatif de la performance des obligations d'état de la zone euro de maturités comprises entre 10 et 15 ans. (4) L'Eonia (Euro OverNight Index Average) est un taux de référence des dépôts interbancaires pratiqués au jour le jour dans la zone euro. (5) Le TEC 10 est le Taux à Echéance Constante à 10 ans. Il représente le taux de rendement actuariel d'une Obligation Assimilable du Trésor (OAT) fictive d'échéance exactement égale à 10 ans. Le TEC 10 est obtenu par interpolation des taux sur le marché secondaire des OAT encadrant une maturité exacte de 10 ans. Source : Agence France Trésor. (6) Source : Datostream. (7) Source : Banque de France. (8) Poche comprenant des Obligations Assimilables du Trésor et des obligations d'entreprise (9) Selon la norme Solvency II, il s'agit de la note médiane parmi les 3 notes attribuées chacune par les 3 agences principales de notation : Standard & Poor's, Moody's et Fitch Ratings. Si on ne dispose des notes que de 2 agences, la note la moins bonne est retenue. Les entreprises notées BB+ et en-deçà correspondent aux obligations dites à « haut rendement » (ou « high yield »).

Sources : Abeille Vie, Abeille Epargne Retraite et Abeille Asset Management. L'actif du support est géré par Abeille Asset Management, société de gestion de portefeuille de droit français agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (ex-COB) sous le n°GP 97-114.

Ce document est conçu par Abeille Vie et Abeille Epargne Retraite à des fins exclusives d'information. Il ne constitue ni un élément contractuel, ni un conseil en investissement. Ces analyses et ces conclusions sont l'expression d'une opinion formée à partir des informations disponibles à une date donnée. Ainsi, compte tenu du caractère subjectif et indicatif de ces analyses, l'évolution effective de variables économiques et des valorisations des marchés financiers pourrait s'écarter significativement des indications communiquées dans ce document. La responsabilité d'Abeille Vie et d'Abeille Epargne Retraite ne saurait être engagée par une prise de décision de quelque nature que ce soit sur la base de ces informations.

Les performances passées ne présument pas des performances futures.

# AFER EUROCROISSANCE

Support du contrat collectif d'assurance vie multisupport Afer



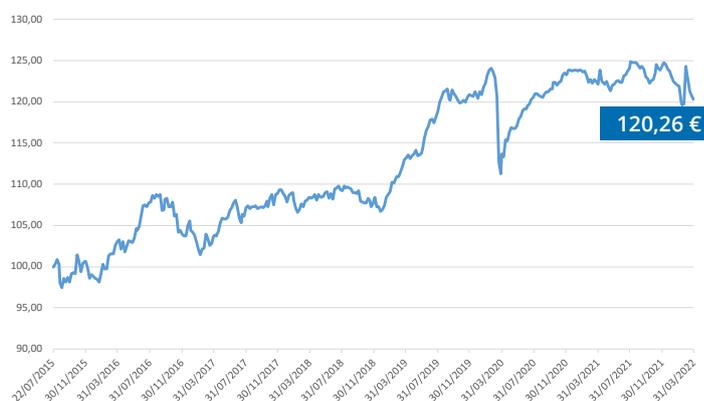
Reporting au 31 mars 2022

## ÉVOLUTION DE LA PERFORMANCE DE L'ACTIF DU SUPPORT (en base 100)

Du 22 juillet 2015<sup>(1)</sup> au 30 mars 2022, le support Afer Eurocroissance a réalisé une performance globale de + 20,26 %<sup>(2)</sup> soit une performance annualisée de + 2,79 %<sup>(2)</sup>.

Du 31 mars 2021 au 30 mars 2022, le support Afer Eurocroissance a réalisé une performance globale de -1,59 %<sup>(2)</sup>.

**La performance individuelle du support Afer Eurocroissance de chaque adhésion diffère de la performance globale du support Afer Eurocroissance. Elle est disponible sur l'Espace Sécurisé Adhérent sur [www.afer.fr](http://www.afer.fr).**



## QUELQUES ILLUSTRATIONS DE PERFORMANCE INDIVIDUELLE DU SUPPORT AFER EUROCROISSANCE

**Hypothèse retenue :** Pour les versements effectués avant le 01/09/2019, un versement brut de 10 204,08<sup>(3)</sup> euros sur le support Afer Eurocroissance soit un investissement de 10 000 euros net de frais sur versements (2% de frais sur versement). Pour les versements effectués à compter du 01/09/2019, un versement brut de 10 000 euros sur le support Afer Eurocroissance soit un investissement de 10 000 euros net de frais sur versement (0% de frais sur versement)

	Date de valeur retenue pour l'investissement	Échéance choisie par l'adhérent	Montant de l'épargne au 30/03/2022	Performance <sup>(4)</sup> entre la date de valeur retenue pour l'investissement et le 30/03/2022	Performance <sup>(4)</sup> annualisée entre la date de valeur retenue pour l'investissement et le 30/03/2022
Adhérent A	29/07/2015	10 ans	12 023,96 €	20,24%	2,80%
Adhérent B	29/07/2015	20 ans	14 604,27 €	46,04%	5,84%
Adhérent C	30/12/2015	10 ans	12 423,01 €	24,23%	3,53%
Adhérent D	30/12/2015	20 ans	16 537,06 €	65,37%	8,38%
Adhérent E	28/12/2016	10 ans	11 074,67 €	10,75%	1,96%
Adhérent F	28/12/2016	20 ans	13 045,11 €	30,45%	5,19%
Adhérent G	27/12/2017	10 ans	10 448,78 €	4,49%	1,04%
Adhérent H	27/12/2017	20 ans	12 020,98 €	20,21%	4,43%
Adhérent I	26/12/2018	10 ans	10 630,12 €	6,30%	1,90%
Adhérent J	26/12/2018	20 ans	12 239,38 €	22,39%	6,42%
Adhérent K	25/12/2019	10 ans	9 530,54 €	-4,69%	-2,11%
Adhérent L	25/12/2019	20 ans	9 173,05 €	-8,27%	-3,76%
Adhérent M	30/12/2020	10 ans	9 323,19 €	-6,77%	-5,45%
Adhérent N	30/12/2020	20 ans	8 180,94 €	-18,19%	-14,84%
Adhérent O	31/03/2021	10 ans	9 277,98 €	-7,22%	-7,22%
Adhérent P	31/03/2021	20 ans	8 925,66 €	-10,74%	-10,74%

La performance de chaque investissement dépend de la date des versements sur le support Afer Eurocroissance et de la durée d'engagements choisie par l'adhérent lors de son premier investissement sur le support Afer Eurocroissance.

**Le support Afer Eurocroissance bénéficie d'une garantie à l'échéance au moins égale à 100 % des sommes versées et restées investies, brutes des frais sur versements et/ou d'arbitrage. Ainsi, avant l'échéance de la garantie, les montants investis sur le support Afer Eurocroissance peuvent varier à la hausse comme à la baisse.**

(1) Le 22 juillet 2015 correspond à la première date de valorisation du support Afer Eurocroissance. (2) Performance nette de frais de gestion du contrat et du coût de la garantie plancher, hors prélèvements sociaux et fiscaux. (3) Avant le 01/09/2019, 10 204,08 euros correspond au montant brut versé. En appliquant les frais sur versements de 2%, on obtient un montant net investi de 10 000 euros (détail du calcul :  $10\,204,08 \times (1 - 2\%) = 10\,000$ ). (4) Performance nette de frais de gestion du contrat et du coût de la garantie plancher, hors prélèvements sociaux et fiscaux.

Sources : Abeille vie, Abeille Epargne Retraite et Abeille Asset Management. L'actif du support est géré par Abeille Asset Management, société de gestion de portefeuille de droit français agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (ex-COB) sous le n° GP 97-114.

Ce document est conçu par Abeille Vie et Abeille Epargne Retraite à des fins exclusives d'information. Il ne constitue ni un élément contractuel, ni un conseil en investissement. Ces analyses et ces conclusions sont l'expression d'une opinion formée à partir des informations disponibles à une date donnée. Ainsi, compte tenu du caractère subjectif et indicatif de ces analyses, l'évolution effective des variables économiques et des valorisations des marchés financiers pourrait s'écarter significativement des indications communiquées dans ce document. La responsabilité d'Abeille Vie et d'Abeille Epargne Retraite ne saurait être engagée par une prise de décision de quelque nature que ce soit sur la base de ces informations.

Les performances passées ne présument pas des performances futures.

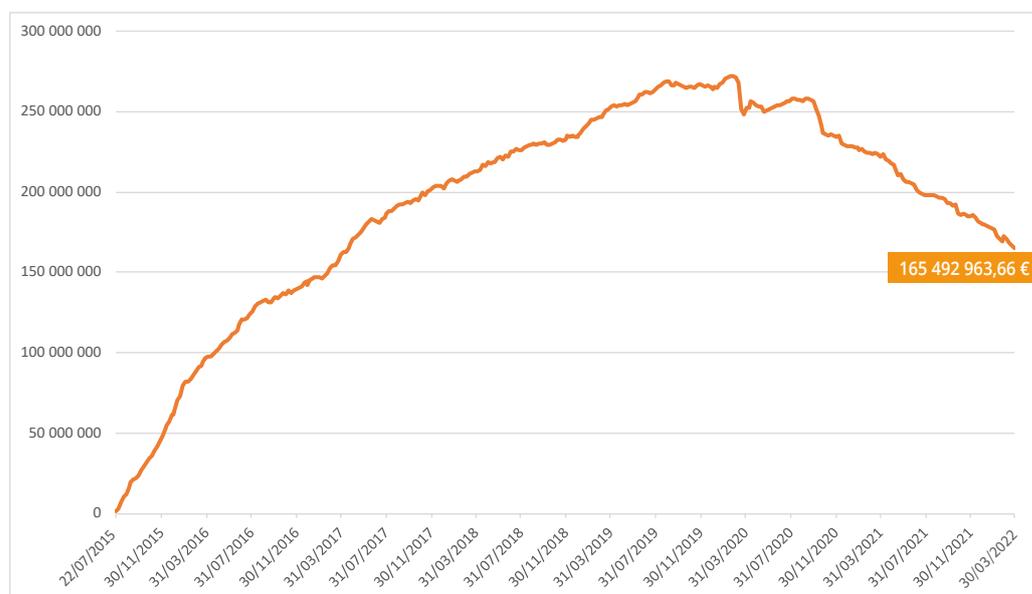
# AFER EUROCROISSANCE

Support du contrat collectif d'assurance vie multisupport Afer

Reporting au 31 mars 2022



## ÉVOLUTION DE L'ENCOURS DES ADHÉSIONS (en euros) <sup>(1)</sup>



Au 30 mars 2022, l'encours<sup>(1)</sup> des contrats est de 165 492 963,66 € auquel s'ajoute un montant de 2 193 296,76 € au titre de la Provision Collective de Diversification Différée (PCDD).

## RÉPARTITION DE L'ENCOURS DES ADHÉSIONS <sup>(1)</sup>

Provision mathématique	Provision de diversification	TOTAL
83,7 %	16,3 %	100 %

- La provision mathématique, par son actualisation régulière, permet d'atteindre le montant garanti à l'échéance.
- La provision de diversification constitue le principal « moteur de performance » de l'investissement du support Afer Eurocroissance.

## VALEUR LIQUIDATIVE DE LA PART DE PROVISION DE DIVERSIFICATION

La dernière valeur connue de la part de provision de diversification au 31 mars 2022 s'établit à 210,9497 €.

**Le support Afer Eurocroissance bénéficie d'une garantie à l'échéance au moins égale à 100% des sommes versées et restées investies, brutes des frais sur versements et/ou d'arbitrage. Ainsi, avant l'échéance de la garantie, les montants investis sur le support Afer Eurocroissance peuvent varier à la hausse comme à la baisse.**

(1) L'actif en représentation des engagements au passif est en valeur boursière.

Sources : Abeille Vie, Abeille Epargne Retraite et Abeille Asset Management. L'actif du support est géré par Abeille Asset Management, société de gestion de portefeuille de droit français agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (ex-COB) sous le n°GP 97-114.

Ce document est conçu par Abeille Vie et Abeille Epargne Retraite à des fins exclusives d'information. Il ne constitue ni un élément contractuel, ni un conseil en investissement. Ces analyses et ces conclusions sont l'expression d'une opinion formée à partir des informations disponibles à une date donnée. Ainsi, compte tenu du caractère subjectif et indicatif de ces analyses, l'évolution effective des variables économiques et des valorisations des marchés financiers pourrait s'écarter significativement des indications communiquées dans ce document. La responsabilité d'Abeille Vie et d'Abeille Epargne Retraite ne saurait être engagée par une prise de décision de quelque nature que ce soit sur la base de ces informations.

Les performances passées ne présument pas des performances futures.

# AFER EUROCROISSANCE

Support du contrat collectif d'assurance vie multisupport Afer

Reporting au 31 mars 2022

**abeille**  
ASSURANCES  
Partenaire de l'Afer

## PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DU SUPPORT AFER EUROCROISSANCE



### Description générale du support

- Une garantie à l'échéance au moins égale à 100 % des sommes versées et restées investies, brutes des frais sur versements et/ou d'arbitrage.
- Une durée des engagements au choix entre 10 ans (durée minimale) et 40 ans (durée maximale) par paliers d'un an.
- Un montant minimum par versement de 100 € quel que soit le mode de versement.
- Des coassureurs (Abeille Vie et Abeille Epargne Retraite) qui s'engagent sur le nombre de parts de provision de diversification et sur une valeur minimale de la part, fixée à 1 €.
- Une valorisation réalisée de façon hebdomadaire.



### Frais du contrat et coût de la garantie plancher applicables sur Afer Eurocroissance

- Des frais sur versements de 0 % depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2019, antérieurement 2 %.
- Des frais de gestion annuels de 0,89 %.
- Des frais de gestion financière compris dans les frais de gestion de l'adhésion.
- En cas de décès avant le 75<sup>ème</sup> anniversaire de l'adhérent, le montant des sommes investies nettes de frais (sous déduction des rachats et des arbitrages) sur le support Afer Eurocroissance est garanti<sup>(1)</sup>. Le coût annuel de la garantie plancher est de 0,055 % de l'épargne investie sur le support Afer Eurocroissance.



### Participation aux résultats

Le montant de la participation aux résultats techniques est attribué chaque semaine au titre des adhésions investies dans ces engagements à date d'affectation, selon les modalités arrêtées par les coassureurs et l'Afer parmi l'une ou la combinaison des modalités suivantes :

- en provision de diversification, par revalorisation de la part ou par attribution de parts supplémentaires ;
- sous forme de dotation à la provision collective de diversification différée (PCDD), dans le respect de la réglementation ;
- en provision mathématique par la revalorisation des garanties au terme.

**Pour plus d'informations, n'hésitez pas à vous reporter à la notice ou à l'annexe financière du contrat collectif d'assurance vie multisupport Afer relative aux engagements donnant lieu à constitution d'une provision de diversification.**

*(1) Le contrat collectif d'assurance vie multisupport Afer comporte une garantie complémentaire non optionnelle en cas de décès (garantie plancher) au titre de l'épargne investie sur les supports en Unités de compte et en engagements donnant lieu à constitution d'une provision de diversification. Voir les modalités fixées au contrat.*

*Ce document est conçu par Abeille Vie et Abeille Epargne Retraite à des fins exclusives d'information. Il ne constitue ni un élément contractuel, ni un conseil en investissement. Ces analyses et ces conclusions sont l'expression d'une opinion formée à partir des informations disponibles à une date donnée. Ainsi, compte tenu du caractère subjectif et indicatif de ces analyses, l'évolution effective des variables économiques et des valorisations des marchés financiers pourrait s'écarter significativement des indications communiquées dans ce document. La responsabilité d'Abeille Vie et d'Abeille Epargne Retraite ne saurait être engagée par une prise de décision de quelque nature que ce soit sur la base de ces informations.*

**Les performances passées ne présument pas des performances futures.**

**Abeille Vie** – Société Anonyme d'assurance vie et de capitalisation au capital de 1 205 528 532,67 euros – Entreprise régie par le Code des assurances  
Siège social : 70 avenue de l'Europe 92270 Bois-Colombes – 732 020 805 R.C.S. Nanterre.

**Abeille Epargne Retraite** – Société Anonyme au capital de 553 879 451 euros – Entreprise régie par le Code des assurances – Siège Social : 70 avenue de l'Europe 92270 Bois-Colombes – 378 741 722 R.C.S. Nanterre.

**Abeille Asset Management** – Société de gestion de portefeuille de droit français agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro GP 97-114  
Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 18 608 050 euros – Siège social : 14 rue Roquépine, 75 008 Paris 335 133 229 RCS Paris.

**Association Française d'Epargne et de Retraite** – Association régie par la loi du 1er juillet 1901 – 36 rue de Châteaudun – 75009 Paris.